

RAPPEL voiture en autopartage

La commune dispose d'une voiture électrique disponible à la location et d'une station de recharge électrique pouvant être utilisée en libre accès.

Moyennant un abonnement mensuel de 3€, vous pouvez réserver le véhicule électrique à la demi-journée (7€) ou à la journée (12€) via le site internet de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay. Après chaque utilisation, le véhicule doit être ramené à son point de départ et branché à la borne électrique. Ce service d'aide à la mobilité a été mis en place par la CAPEV sur plusieurs communes.

INFO

En raison des incertitudes sanitaires, nous ne sommes pas en mesure de vous proposer le calendrier des manifestations des associations.

L'évolution et les annonces des événements qui pourraient se mettre en place, durant le premier semestre, seront disponibles sur le site internet www.arsacenvelay.fr.

MASQUES

Des masques en tissu sont encore disponibles pour les habitants de la commune.

Vous pouvez venir les retirer aux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h00.

Merci de vous adresser à l'accueil de la mairie.

Bonne lecture.





Volontaire, pourquoi pas Vous ?

Conditions	Formations	Disponibilité
<ul style="list-style-type: none">• Avoir 18 ans mini. H. ou F.• Résident sur commune• Aptitude Physique et médicale	<ul style="list-style-type: none">• Secourisme - Incendie• 24 Jours répartis sur 3 ans• Manœuvres-recyclages mensuels	<ul style="list-style-type: none">• Astreinte selon planning• 20 interventions par mois en moyenne

Contact pour tout renseignement :
Chef de Centre : Stéphanie LEYDIER 06 75 81 61 36 - stephane.leydier@gmail.com ou site Internet national : pompiers.fr - conditions d'engagement
Lettre de candidature + C.V. à déposer dans boîte aux lettres de la caserne

AIDE CLSH

Si vos enfants fréquentent un centre de loisirs sans hébergement, vous pouvez prétendre au versement d'une aide accordée par la municipalité à hauteur de 1 € par demi-journée et par enfant dans la limite de 36 journées par an. L'imprimé de demande est disponible au secrétariat de mairie et sur le site internet www.arsacenvelay.fr.

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE ET DU POINT POSTE

Mardi au Samedi 8h30 – 12h00

Tel : 04 71 08 80 94 / E-mail : mairie-arsac@wanadoo.fr

Site internet : www.arsacenvelay.fr

Communauté d'Agglomération du Puy en Velay : Un guichet « Petite Enfance »

Information pour les modes de garde ou autres informations

Contactez le 04 71 02 49 77,

guichetpetiteenfance@lepuyenvelay.fr, www.mon-enfant.fr

Arsac

Infos



L'an dernier au même moment nous savions qu'il se passait quelque chose en Chine. C'était loin. La COVID, maladie infectieuse émergente marquera l'histoire de l'humanité tout autant que les deux premières guerres mondiales et les trois grandes pestes pandémiques.

Que dire si ce n'est que nous nous souvenons tous du mardi 17 mars à midi lorsque tout s'est arrêté. Sous l'effet de la sidération et de l'inconnu cela nous a bouleversé. Il y aura un avant et un après COVID-19. Les conséquences sont sanitaires, mais aussi économiques, financières, sociales, environnementales et politiques.

Le confinement, l'absence de lien social, le télétravail, le ressassement permanent de cette actualité dans les médias, la quasi absence de l'accompagnement des défunts, les rassemblements associatifs ou familiaux interdits... mettront probablement à mal notre santé mentale.

Il nous faudra un temps pour nous adapter, évoluer et ne garder que le meilleur. Soyons confiants. La pandémie aura aussi des conséquences positives. Elle permettra peut-être le changement durable de nos habitudes dans notre rapport au temps, au travail, aux autres ou à notre société.

Au niveau de la commune, la gestion de la crise a été fastidieuse pour l'approvisionnement en masques et en gel hydro alcoolique pour les habitants mais aussi pour le groupe scolaire. Nous avons pu malgré tout gérer dans de bonnes conditions. Je veux remercier les employés communaux qui ont assuré le maintien de la continuité du service public. Merci aux parents d'élèves qui ont facilité l'organisation en choisissant une garde alternative quand cela leur était possible.

Malheureusement nous n'avons pas pu maintenir le repas des aînés qui est un moment de rencontre tant attendu. Nous pensions reporter ce temps de partage et d'échange début 2021. L'évolution de la pandémie ne nous permet pas de l'envisager. Nous nous devons de limiter les contacts.

Les travaux de rénovation des places dans le bourg sont finis. La place de l'église a une nouvelle allure. L'éclairage de l'église qui met en valeur les vitraux et la façade, connaît encore quelques dysfonctionnements. Il semblerait que l'humidité dans un éclairage au sol fasse disjoncter le matériel électrique.

Avec les adjoints nous avons maintenu nos réunions en visio ce qui a permis de ne pas prendre de retard dans la programmation des investissements à venir. Nous avons travaillé avec un bureau d'étude pour l'aménagement dans le secteur de la boulangerie, le groupe scolaire et la salle polyvalente. Le projet est de sécuriser cet espace où se croisent au quotidien les piétons et les véhicules. Nous souhaiterions repenser la circulation et la gestion du flux de voitures lors des entrées et sorties d'école. Il s'agit d'envisager un aménagement sur la départementale à l'entrée du bourg d'Arsac pour limiter la vitesse qui est devenue un fléau dans presque tous les villages.

En 2021 nous souhaitons engager la réflexion sur la réhabilitation du bâtiment en friche que la commune a acheté dans le bourg d'Arsac. Nous envisageons la rénovation de la toiture de la sacristie. Des travaux de voirie sont prévus à Bouzols.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale je vous souhaite une belle et bonne année 2021. Tous nos meilleurs vœux de bonheur et santé.

PERSONNEL COMMUNAL

Depuis le 1^{er} septembre, Olga PEYRARD assure l'accueil de la Mairie et l'Agence Postale Communale. N'hésitez pas à la solliciter pour vos achats de timbres, envois de colis, de plis recommandés et retraits d'espèces de votre compte La Banque Postale.

L'accueil est ouvert du mardi au samedi inclus de 8 h 30 à 12 h.



A l'école, Carole ARSAC occupe les fonctions d'ATSEM dans la classe de maternelle auprès des enfants de moyenne section.

Enfin, durant cette année, une personne en reconversion professionnelle prépare le CAP d'Accompagnant Educatif Petite Enfance en apprentissage : Sylvie MANSART est présente sur les temps périscolaires 3 jours par semaine. Elle bénéficie de l'expérience de Laëticia PERRUSSEL, ATSEM dans la classe des petits, qui a accepté d'être sa tutrice.



Afin de remercier l'ensemble du personnel communal (secrétariat de Mairie, accueil, voirie, école) ainsi que les équipes de l'ESAT de Meymac les élus ont organisé un temps de rencontre à la cantine le lundi 14 décembre en fin d'après-midi. Thierry MOURGUES revenait sur le partenariat avec l'ESAT de Meymac instauré en 2015. La commune était alors la première collectivité à le mettre en place sur des activités d'entretien dans une école. En plus de la qualité du travail fourni, le Maire insistait sur l'importance du changement du regard des enfants sur le handicap à travers ce partenariat. Les personnels de l'école notaient également les liens forts qui s'étaient tissés avec l'équipe de l'ESAT.

La commune s'est dotée d'un nouveau véhicule de service en remplacement du C15.

Il améliore les conditions de travail des employés de la voirie qui l'ont déjà aménagé pour transporter l'ensemble de leur matériel.

Ce nouveau véhicule porte le logo de la commune. Vous le verrez prochainement sillonner les routes.



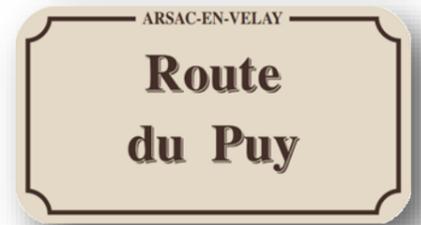
ADRESSAGE

Nous arrivons au terme de la procédure d'adressage de la commune.

Les propriétaires d'une maison sur la commune ont reçu un courrier personnalisé les informant de leur nouvelle adresse (qui peut ne pas avoir changé) et des formalités à accomplir.

Quant aux locataires, ils peuvent se rapprocher de leur propriétaire-bailleur pour connaître la nouvelle adresse de leur domicile.

La mise à jour de la base **GEOPORTAIL** (outil d'adressage de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay) va se faire courant janvier 2021. Les plaques des numéros de maison seront à retirer en Mairie courant mars 2021, les dates seront indiquées sur le site www.arsacenvelay.fr. Vous devrez vous munir du coupon de retrait joint à cet Arsac Infos pour récupérer votre plaque et le kit de fixation gratuitement.



Les nouvelles plaques de rue et de numérotation



AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR

Comme chaque année depuis plus de 20 ans, la commune d'Arsac-en-Velay a organisé le TELETHON le dimanche 25 octobre 2020. La situation sanitaire a contraint l'équipe d'organisation à proposer un repas à emporter pour le déjeuner.

Une fois de plus, les Arsacois ont répondu présents puisque ce sont plus de 100 repas adultes qui ont été servis.

Bien que les Associations n'aient pas pu proposer de manifestations dans des conditions normales durant cette année 2020, elles ont toutes joué le jeu. Elles ont maintenu leur participation financière au TELETHON.

Au final, le bénéfice reversé à l'AFM TELETHON a été comparable à celui de l'année précédente.

L'ARSACOISE

C'est une randonnée, VTT, marche ou trail sans esprit compétitif, organisée tous les ans par le MOUNTAIN DYKE.

L'édition 2020, qui a eu lieu le dimanche 6 septembre, a connu un réel succès. Pas moins de 540 participants sont venus découvrir les chemins de notre commune et des communes voisines.

Cette année, l'association MOUNTAIN DYKE est fière d'avoir réussi à organiser son évènement malgré les mesures sanitaires imposées.

La 5^{ème} édition aura lieu le 5 septembre 2021, on prend rendez-vous !



Suite à la rénovation du stade Massot au Puy-en-Velay, la commune a récupéré une partie de la pelouse synthétique en bon état, avec l'aide de l'Entreprise SAGNARD.

Une quarantaine de joueurs et dirigeants se sont mobilisés, les week-ends de juillet à septembre, pour l'installer sur le 2^{ème} terrain de Foot.

Un bel esprit d'équipe, une belle mobilisation, une belle réussite.



ÉCOLE YVES COPPENS

Depuis la rentrée de septembre, les enfants de l'école de la commune peuvent bénéficier de nouvelles installations tant éducatives que ludiques.

Par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, la commune a été volontaire pour être porteuse de l'opération collaborative «développement des usages des outils numériques dans l'e-éducation».

Le groupement composé des communes de Solognac-sur-Loire, Le Pertuis, Polignac et Arsac-en-Velay a lancé un appel d'offres pour équiper les classes d'outils numériques performants (ordinateurs portables, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs...). C'est l'entreprise SOLUTION MICRO de Brives-Charensac qui a été retenue pour un total de 51 091 € HT.

Pour la commune d'Arsac-en-Velay, le montant du marché est de 13 351 € HT pour lequel une subvention du FEDER a été attribuée à hauteur de 80 % (soit 10 680 €).

Le matériel, déjà en service dans les classes, correspond à une demande des enseignantes et son utilisation est appréciée de tous.

Durant l'automne, l'espace jeux des cours de l'école et l'accès à la cour de l'école maternelle ont été améliorés.



Début septembre ont été inaugurés 4 jeux de marelles dans les deux cours de l'école. Cette réalisation de l'entreprise GPE de St-Germain-Laprade est le résultat d'un projet mené par l'Association des Parents d'Elèves de l'école qui a obtenu le 1^{er} prix du challenge des associations de la Caisse Locale du Crédit Agricole Loire Haute-Loire. Ce prix a contribué au financement de ces jeux d'extérieur, financement complété par la Commune et l'APE elle-même.

Les enfants ont rapidement pris possession de ces nouvelles installations.

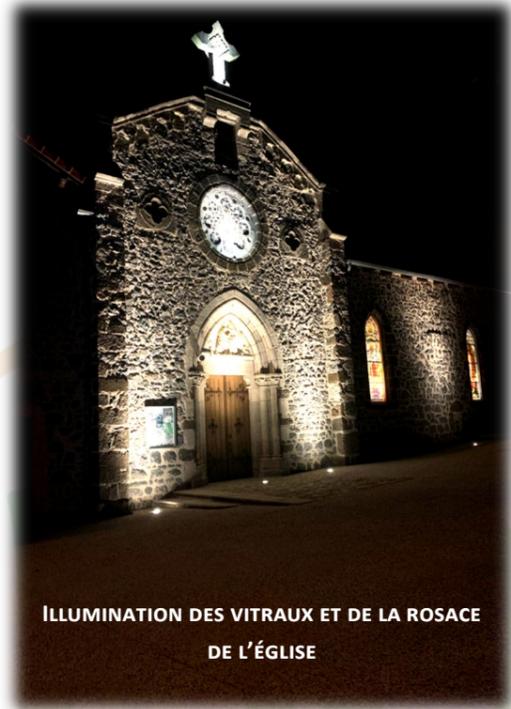


Afin de respecter les contraintes liées à la situation sanitaire, l'accès à la cour de maternelle a été réaménagé pour que les poussettes puissent accéder jusqu'à l'entrée.

Les employés de la voirie ont installé une rampe d'accès permettant un cheminement aisé des poussettes, du City Park vers l'entrée de la cour.



TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS



ILLUMINATION DES VITRAUX ET DE LA ROSACE DE L'ÉGLISE



LA FONTAINE DE ROHAC



CROIX DE LA TERRASSE



SÉCURITÉ : PEINTURE À L'ENTRÉE DE LA TERRASSE

TRAVAUX DE VOIRIE À BOUZOLS



CHEMIN DE CHENEVETTE



CHEMIN DE CHENEVETTE



CHEMIN DE L'ANGLADE

Suite aux inondations du 12 juin :
réfection de la chaussée Chemin de FOURCHAUD vers le croisement de la
Route de la PÉNIDE et réalisation d'un avaloir pour canaliser davantage l'eau .

